

À une séance régulière du conseil municipal tenue au lieu habituel des délibérations, lundi, le 2 juin 2008 à 20h00, à laquelle sont présents:

M. Yvan Larouche, conseiller
Mme Claudine Paré, conseillère
M. Serge Labonté, conseiller
M. Serge Simard, conseiller
M. Jean-Robert Fortin, conseiller

Tous conseillers formant quorum sous la présidence de M. Henri Cloutier, maire.

Également présents : Mme Johanne Gagnon, greffière et directrice générale adjointe
M. Roch Lemieux, directeur général et trésorier

Absence motivée : M. Jean-Martin Cliche, conseiller

3891-020608 **ORDRE DU JOUR**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement que l'ordre du jour soit adopté tel que lu.

PÉRIODE DE QUESTIONS # 1

. Aucune

RAPPORTS

. Aucun

3892-020608 **ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU 20 MAI 2008**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement d'adopter le procès-verbal de la séance régulière du 20 mai 2008.

3893-020608 **ADOPTION DES COMPTES**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'adopter les comptes suivants :

Numéros 800811 à 800

701 530,93 \$

3894-020608 **DESTRUCTION DE DOCUMENTS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'approuver la destruction des documents mentionnés ci-dessous et ceux de la liste

déposée sous la cote 020608-01 et ce, suivant le calendrier de conservation soit :

- Factures 2000-2001
- Journaux comptables 1999-2000
- Comptes de banque et chèques 2000-2001
- Différentes listes d'évaluation 2005-2006
- Correspondances diverses
- Mutations 1999-2000
- Feuilles de temps 1999-2000
- Comptes de taxes 1999-2000

3895-020608 **MTQ – COMPENSATION HIVER 2007-2008**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'accepter la compensation versée par le Ministère des Transports pour l'hiver 2007-2008 au montant de 10 413,37 \$ à titre de règlement complet et final de toute réclamation pour la saison 2007-2008 et d'autoriser M. Roch Lemieux à signer tous les documents nécessaires à cet effet.

3896-020608 **DIRECTIVES DE CHANGEMENTS E-1 ET E-2**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'accepter la directive de changement E-1 au montant de 13 857,16 \$ et la E-2 au montant de 8 106,78 \$.

3897-020608 **FADOQ**

. Utilisation de la salle du Centre communautaire les mardis et jeudis

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'autoriser la FADOQ à utiliser gratuitement la salle du Centre communautaire les mardis et jeudis de 19h00 à 21h00 pour la saison 2008-2009.

3898-020608 **CONGRÈS ASSOCIATION DES CLD DU QUÉBEC**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'entériner le versement de la somme de 350,00 \$ à l'Association des CLD du Québec pour la tenue de leur congrès du 28 au 30 mai 2008 au Château Mont Ste-Anne.

3899-020608 **CONGRÈS UNICEF CANADA**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de verser la somme de 350,00 \$ à Unicef Canada pour la tenue de leur congrès les 6 et 7 juin 2008 au Château Mont Ste-Anne.

3900-020608 **ENGAGEMENT DU CHEF D'ÉQUIPE TECHNICIEN EAU POTABLE**

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Beaupré a reçu 60 curriculum vitae suite à la parution de l'offre d'emploi de chef d'équipe technicien eau potable;

CONSIDÉRANT QUE le Comité de sélection a analysé l'ensemble des candidatures reçues et a convoqué 4 personnes en entrevues;

CONSIDÉRANT QUE suite aux entrevues les membres du comité recommandent unanimement la candidature de Monsieur Gaston Maranda;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu :

- Que Monsieur Gaston Maranda soit engagé à titre de chef d'équipe technicien eau potable;
- Que la date de début d'emploi soit le 16 juin 2008;
- Que le salaire de départ de Monsieur Gaston Maranda soit déterminé en fonction de la classe d'emploi de chef d'équipe technicien eau potable et eau usée, échelon 6001 heures et plus;
- Que cinq (5) semaines de vacances lui seront accordées après un (1) an de service.

PROTOCOLE D'ENTENTE TRAVAUX MUNICIPAUX « JARDINS DES NEIGES »

Reporté

3901-020608 **ASSOCIATION DES CLUBS DU SEPT-CRANS INC.**

. Cotisation pour l'année 2008

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement de renouveler la cotisation, pour l'année 2008 à l'Association des Clubs du Sept-Crans Inc., au coût de 265,00 \$.

3902-020608 **POLITIQUE SALARIALE EMPLOYÉS DES LOISIRS**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Yvan Larouche et résolu unanimement d'adopter la politique salariale suivante pour les employés des loisirs :

	1^{ère} année	2^e année	3^e année	4^e année et plus
DG du Camp d'été	SM + 5,75\$	SM + 6,00\$	SM + 6,25\$	SM + 6,50\$
DGA du Camp d'été	SM + 4,75\$	SM + 5,00\$	SM + 5,25\$	SM + 5,50\$
DG du Camp ados	(SM*40)+180\$	(SM*40)+190\$	(SM*40)+200\$	(SM*40)+210\$
Sauveteur en chef	SM + 5,00\$	SM + 5,25\$	SM + 5,50\$	SM + 5,75\$
Camp d'été : moniteurs	SM	SM + 0,25\$	SM + 0,50\$	SM + 0,75\$
Camp ados : moniteurs	(SM*40) + 80\$	(SM*40) + 85\$	(SM*40) +100\$	(SM*40)+115\$
Sauveteurs	SM + 4,00\$	SM + 4,25\$	SM + 4,50\$	SM + 4,75\$
Ass-sauveteurs	SM + 3,00\$	SM + 3,25\$	SM + 3,50\$	SM + 3,75\$
Chauffeur autobus	SM + 5,50\$	SM + 5,75\$	SM + 6,00\$	SM + 6,25\$
Surveillants, journaliers et préposé, accueil au ski de fond	SM + 3,25	SM + 3,50\$	SM + 3,75\$	SM + 4,00\$
Monitrice en chef (natation)	SM + 5,75\$	SM + 6,00\$	SM + 6,25\$	SM + 6,50\$
Moniteur de natation	SM + 4,25\$	SM + 4,50	SM + 4,75\$	SM + 5,00\$

SM : Salaire minimum.

3903-020608 **ACHAT CAMÉRA THERMIQUE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser l'achat d'une caméra thermique au montant de 15 000,00 \$ pour le Service des incendies.

3904-020608 **VENTE D'UN TERRAIN**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de vendre un terrain connu et désigné comme étant les lots 351-143, 351-115-1, 351-116 et une partie du lot 351-P situé sur le Chemin de la Rivière, tel que désigné au plan joint à la présente par un liséré rouge.

3905-020608 **FESTIVAL DE L'OIE DES NEIGES – COMMANDITE**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement de commanditer une voiturette de golf au montant de 40,00 \$ dans le cadre du tournoi de golf du Festival de l'Oie des Neiges de St-Joachim qui se tiendra le 6 juin 2008.

3906-020608 **MODIFICATION CONTRAT DE TRAVAIL DE JOHANNE GAGNON**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de modifier l'article 11.1 du contrat de travail de Mme Johanne Gagnon afin qu'il se lise désormais comme suit :

11.1 La GREFFIÈRE ET DIRECTRICE GÉNÉRALE ADJOINTE remplacera le DIRECTEUR GÉNÉRAL ET TRÉSORIER pendant sa période de vacances. Elle recevra une prime de 125,00 \$ par semaine à compter de la première semaine de remplacement et ce, pour chacune des semaines complètes où elle agira à titre de directrice générale adjointe.

3907-020608 **ENTENTE HYDRO-QUÉBEC – RUE DE LA PIONNIÈRE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement d'autoriser M. Roch Lemieux à signer les documents suivants dans le cadre du projet : Prolongement Rue de la Pionnière :

- a) La convention réseaux de distribution avec bornes de raccordement communes à intervenir avec Hydro-Québec, Bell Canada, Vidéotron et Gestion BJBG;
- b) La convention à intervenir avec Hydro-Québec concernant l'aménagement d'un réseau souterrain de distribution d'Hydro-Québec en bordure de la rue de La Pionnière destiné à la fourniture de l'électricité pour les habitations érigées ou à être érigées sur le lot 16-2.

3908-020608 **CONFORMITÉ DU PLAN D'URBANISME AU SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ**

ATTENDU la directive émise par la MRC de La Côte-de-Beaupré concernant la conformité du plan d'urbanisme de la Ville de Beaupré aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de La Côte-de-Beaupré;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 34 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Beaupré estime que le plan d'urbanisme est conforme aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de La Côte-de-Beaupré;

ATTENDU la prolongation de délai accordée jusqu'au 19 décembre 2008 par la ministre des Affaires municipales et des Régions;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et

résolu unanimement de ne pas modifier notre Règlement du plan d'urbanisme No 964.

3909-020608 **CONFORMITÉ DES RÈGLEMENTS DE ZONAGE, DE LOTISSEMENT, DE CONSTRUCTION ET DU RÈGLEMENT NUMÉRO 966 RELATIF À L'ARTICLE 116**

ATTENDU la directive émise par la MRC de La Côte-de-Beaupré concernant la conformité des règlements de zonage (numéro 967), de lotissement (numéro 968), de construction (numéro 969) et du règlement numéro 966 relatif à l'article 116 aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de La Côte-de-Beaupré;

ATTENDU qu'en vertu de l'article 102 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, le conseil municipal de la Ville de Beaupré estime que les règlements de zonage (numéro 967), de lotissement (numéro 968), de construction (numéro 969) et du règlement numéro 966 relatif à l'article 116 sont conformes aux objectifs du schéma d'aménagement et de développement et aux dispositions du document complémentaire de la MRC de La Côte-de-Beaupré;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Labonté et résolu unanimement de ne pas modifier les règlements de zonage (numéro 967), de lotissement (numéro 968), de construction (numéro 969) et du règlement numéro 966 relatif à l'article 116.

3910-020608 **MISE AUX NORMES DE L'EAU POTABLE : AUTORISATION DE PAIEMENT DÉCOMPTÉ PROGRESSIF #10**

Il est proposé par Madame la conseillère Claudine Paré et résolu unanimement d'autoriser le paiement du décompte progressif #10 de la mise aux normes de l'eau potable au montant de 810 035,12 \$ à « La Cie Wilfrid Allen Ltée », le tout tel que recommandé par BPR et par le Directeur des travaux publics à même le règlement

3911-020608 **FÉLICITATIONS À M. CLAUDE MALTAIS**

Il est proposé par Monsieur le maire Henri Cloutier et résolu unanimement de féliciter toutes les personnes ayant travaillé à la réussite du tournoi de golf de la Fondation de l'hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré et plus particulièrement le président d'honneur, M. Claude Maltais pour le succès exceptionnel obtenu. Une somme de 72 000 \$ a été versée à la Fondation.

3912-020608 **APPEL D'OFFRES CAMION 10 ROUES**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Jean-Robert Fortin et résolu unanimement d'autoriser M. Richard Lampron, directeur des travaux publics à préparer le devis d'appel d'offres pour l'achat d'un camion 10 roues neuf ou usagé avec équipement à neige.

PÉRIODE DE QUESTIONS #2

Des questions sont posées concernant :

- la côte de la rue de la Falaise
- l'usine d'eau potable – clôture
- terrain à vendre

3913-020608 **LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

Il est proposé par Monsieur le conseiller Serge Simard et résolu unanimement que cette séance soit levée à 20 h 40.

Henri Cloutier
Maire

Johanne Gagnon, greffière et
directrice générale adjointe